



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Zonages ARS

Question écrite n° 43121

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité d'améliorer les zonages qui permettent de cartographier le niveau d'offre médicale dans les territoires. Ces zonages réalisés par les ARS sont déterminants pour l'installation des médecins. Or pour être pleinement efficaces, il conviendrait qu'ils soient plus prospectifs en intégrant les futurs départs, en particulier à la retraite, « y compris ceux avant l'âge de départ à taux plein » quand les professionnels de santé ont confirmé cette intention, afin d'anticiper la carence. Il vient lui demander si le Gouvernement a l'intention de procéder à cette évolution de ces zonages et à une révision plus régulière, au moins annuelle.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43121

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8805

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)